

Madagascar : Survol hebdomadaire de la presse francophone

N°16 (du 18 au 24 avril 2011)

La crise politique

◆ **Les protagonistes poursuivent une course contre la montre pour acquérir le soutien des pays de la Sadc avant le Sommet du 20 mai.** Andry Rajoelina s'est rendu en Namibie pour rencontrer le président en exercice de la Sadc, reconnaissant que « *la Sadc est décideur en ce qui concerne l'avenir de Madagascar* ». La Transition se rend compte de son déficit de communication sur le continent, par rapport à Marc Ravalomanana qui connaît personnellement tous ses homologues. Elle note aussi que « *les chefs d'État anglophones qui en sont membres [de la Sadc], n'ont pas d'attache et ne connaissent Madagascar* », avant de tempérer ses propos : « *la position de la Sadc a évolué* ». Le pouvoir en veut pour preuve la possibilité de voyager sur le continent. La rencontre a laissé les observateurs sur leur faim. La position de la Sadc paraît toujours aussi hésitante et le communiqué final passe sous silence des questions capitales. La ministre des Affaires étrangères, Yvette Sylla, n'était pas du voyage, le chef de la Transition a préféré mettre en avant le président du Congrès, qui incarne l'ouverture du régime aux anciens dirigeants. Le président de la Transition et le président du Congrès se sont rendus ensuite **au Mozambique**, pour rencontrer le chef de l'Etat, qui les aurait assuré de son soutien dans la mise en œuvre de la feuille de route, qui serait désormais intangible (contrairement aux récents propos du ministre mauricien des Affaires étrangères, président du Conseil des ministres de la COI). Andry Rajoelina va poursuivre sa tournée par une rencontre avec Jacob Zuma. **Une délégation des trois mouvances a été reçue peu après par le président de Namibie.** Elle lui a fait part de son désaccord quant à « *l'immixtion* » de la COI et de l'OIF dans le cours des négociations. La presse a fait état d'un projet de rencontre avorté entre Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana à Maputo.

◆ **Marc Ravalomanana demande la présence des 4 chefs de file au Sommet de la Sadc du 20 mai.** Le chef de délégation des trois mouvances à Maputo affirme : « *sur les 32 points de la feuille de route, [...] nous ne remettons en question que trois points: la nomination du Premier ministre, le retour des exilés et l'adoption des différentes mesures d'apaisement dont notamment l'amnistie* ». Dans une intervention téléphonique, il ordonne au Ffkm et à la CNOSC de dénoncer sans ambiguïté la feuille de route.

◆ **Débats autour de l'élargissement du Parlement de la Transition et de la CENI.** Les avis divergent sur l'ampleur de l'extension des assemblées, que la feuille de route évoque mais sans en préciser les modalités. Le régime espère régler la question avant l'ouverture de la session ordinaire, le 8 mai. La date de refonte ou d'élargissement de la CENI reste indéterminée. Son président, pressé par le temps, recommande un simple élargissement mais il lie celui-ci à un financement complémentaire. 3 places réservées à l'opposition n'ont pas pu être pourvues. **La Loi de Finances 2001 devrait être modifiée** pour dégager des crédits pour le financement de la refonte de la liste électorale. Opération prioritaire compte tenu des défaillances constatées lors du scrutin référendaire, rappellent Roland Ratsiraka et Tantely Andrianarivo, ce dernier voyant dans ces carences l'explication de la non-reconnaissance du référendum par la communauté internationale. Le Tim, « *ailé Ravalomanana* », **s'interroge sur la provenance du budget nécessaire un financement des élections** puisque le président de la Transition a déclaré vouloir se passer de l'aide extérieure.

◆ **Le calendrier électoral n'est toujours pas arrêté.** Les débats se prolongent entre les formations proches du pouvoir. Certaines sont soucieuses de ne pas prendre le risque de s'opposer aux avis de la communauté internationale et de favoriser ainsi les trois mouvances, qui exigent toujours que soit respecté le délai de 11 mois préconisé par les Nations Unies. Elles estiment en outre que la situation de Marc Ravalomanana doit être réglée dans le cadre d'un accord politique avant toute fixation d'un calendrier.

◆ **Andry Rajoelina justifie l'interdiction de retour de Didier Ratsiraka.** Le « *notam* » adressé aux compagnies aériennes vise à contrecarrer son projet de tenir un meeting dans la capitale, au cours duquel il devait révéler ses « *trois solutions de sortie de crise* », jamais divulguées pour cause de devoir de réserve imposé par les autorités françaises qui lui accordent l'asile. S'agissant de la possibilité pour Marc Ravalomanana de se présenter aux présidentielles, Andry Rajoelina est catégorique : « *Partout dans le monde, toute personne, condamnée, ne peut, en aucun cas, se présenter à une quelconque élection* ». La Gazette estime que « *l'ex-chef d'Etat [...] ne bénéficiera pas de la mesure d'apaisement qu'est l'amnistie prévue dans la feuille de route* ». Et de rappeler que celle-ci et les conventions internationales refusent l'amnistie à toute personne ayant été condamnée pour des crimes contre l'humanité et détournements de deniers publics. « *Marc Ravalomanana ne peut se soustraire de ce cadre puisque l'homme a déjà été condamné pour sa responsabilité dans la tuerie du 7 février 2009* ».

◆ **Une « Nouvelle alliance » d'intellectuels et de personnalités évincées de la Transition élaborent une contre-proposition de sortie de crise.** Les auteurs ont publié un manifeste critique vis à vis du régime, déclarant : « *il est absolument nécessaire et opportun pour le pays d'abandonner toute forme de régime répressif* ». Ils se disent déterminés à promouvoir « *un régime répondant aux réels canons démocratiques* ». Le manifeste est considéré comme un appel du pied à l'Armée, à la Justice et au monde économique. Il reste à l'alliance à concrétiser son projet début mai, avant la réunion de la Troïka de la Sadc.

◆ **Le président du Congrès, Raharinaivo Andrianantoandro, ferait l'objet d'une pétition visant à le destituer.** Le premier coup de semonce de ses pairs remonte à quelques mois. Ils lui reprochaient le

blocage de l'attribution d'indemnités qu'ils considéraient comme dues. Tout récemment, et en l'absence de l'intéressé, en mission en Afrique avec Andry Rajoelina, des congressistes auraient reproché au président du Tim de faire obstacle à l'application de mesures d'apaisement.

◆ **Enquête sur la tentative d'attentat contre Andry Rajoelina : nouvelles perquisitions.** Les forces de l'ordre ont effectué des perquisitions dans les locaux de l'entreprise Alma, propriété de Marc Ravalomanana. Elles étaient à la recherche de l'un des suspects, de nationalité française. Des informateurs avaient signalé la présence d'engins explosifs dans les locaux, ce qui aurait été confirmé. L'affaire est jugée « *sensible* ». La presse se demande si des documents importants n'auraient pas été découverts.

Droits humains, gouvernance

◆ **4ème perquisition chez le directeur de Radio Fahazavana.** Ce proche de Marc Ravalomanana a subi une fouille complète et a été amené à la DST avant d'être relâché. La question se pose de savoir s'il existe un lien avec l'affaire *Radion'ny Gasy*. Le directeur est mis en cause pour atteinte à la sûreté publique et blanchiment d'argent. Le procès de la station, a été renvoyé au 8 juin.

◆ Le directeur du Trésor annonce que **le manque à gagner pour l'Etat depuis le début de la crise politique**, en 2009, s'élève à 140 millions d'euros, en raison notamment du développement de la fraude.

◆ **Exploitation de minerai : 20.000 personnes expulsées de carrières au nord de Toamasina.** Installées sans autorisation depuis 2011, elles extraient de l'or et des pierres précieuses. Pour réparer les dégâts environnementaux et rétablir l'exploitation légale, les l'armée a expulsé les occupants et incendié leurs habitations précaires. « *Ainsi les pauvres malgaches et les malgaches pauvres sont expropriés et refoulés de l'exploitation des riches naturelles de Madagascar* » a conclu une association de défense.

◆ **20 femmes en instance de départ pour l'Arabie Saoudite ont été interceptées** par des fonctionnaires et le Syndicat Professionnel des Diplômés en Travail Social. Elles auraient eu connaissance de possibilités d'emploi comme employées de maison par leurs consœurs au Liban, où nombre d'entre elles avaient déjà séjourné. Elles ignoraient que leur départ était illégal. L'agence de placement fondée par des Sri-lankais leur avait proposé un contrat de 2 ans. L'agrément de l'agence de placement a été suspendu. Le voyage a été annulé conformément à des dispositions gouvernementales du 19 avril qui stipulent que les contrats de travail à l'étranger doivent désormais être visés par le ministère, après que la représentation malgache auprès du pays concerné ait été prévenue et ait vérifié l'état de la réglementation locale, notamment en matière d'adhésion aux Conventions internationales. Seul Maurice remplit actuellement ces critères. Quelques jours avant, 23 jeunes filles qui devaient se rendre au Koweït ont été interdites d'embarquement.

Economie - Social

◆ **Camouflet pour la Grande Ile : Air Madagascar rejoint la liste noire européenne.** Ses 2 longs courriers sont interdits sur le territoire européen. Les Boeing disqualifiés pourront encore assurer des vols sur l'Afrique ou l'Asie, assure la direction. Une compagnie italienne a loué un appareil à la compagnie malgache. Air Madagascar finalise un contrat d'affrètement auprès d'une compagnie turque. L'affaire touche la fierté nationale et comporte une dimension politique. Certains voient dans cette sanction un complot « *anti-Rajoelina* » des européens supporters de Marc Ravalomanana. Le pouvoir met en cause les conditions défavorables à la compagnie nationale des contrats de location de ces appareils et les erreurs de gestion de la compagnie durant l'ère Ravalomanana. Les activités touristiques commencent à être affectées.

◆ **Les 100 millions de dollars de Wisco intacts.** Déposé sur un compte auprès de la Banque centrale, la redevance payée par le consortium chinois demeurerait intact. C'est « *une réserve de trésorerie qui sera mobilisée pour des investissements publics* », indique le directeur du Trésor, qui ne veut pas perdre au change, la monnaie nationale ayant décroché par rapport au dollar depuis le versement. Cette somme représenterait un mois de traitement des fonctionnaires et de versements de pensions.

◆ **La zone franche mauricienne recrute massivement à Madagascar.** Après l'éviction de la Grande Ile de l'Agoa, des unités textiles continuent de fonctionner et d'exporter vers des marchés non américains mais on assiste à un transfert vers Maurice de cette main d'œuvre qualifiée et très appréciée. Madagascar, doté d'un avantage comparatif intéressant avec sa main d'œuvre bon marché, facile à former, flexible, voit ainsi ses ressources s'expatrier. Un constat similaire a été fait pour le secteur des services informatiques. 100.000 employés de zones franches seraient au chômage après les événements de 2009.

◆ **Trafic de bois de rose : la ministre de la Justice donne des instructions de fermeté** qui frapperont toutes la filière, depuis la coupe jusqu'aux exportateurs et qui ne devrait plus épargner les « *gros poissons* ». Le commerce illicite se poursuit. Des saisies importantes ont encore été faites.

◆ **L'industrie s'enfonce dans la crise et tire la sonnette d'alarme :** « *L'économie est dans un cercle vicieux d'autodestruction* » affirme le syndicat patronal. « *L'absence de visibilité du pays* » explique cette situation préoccupante. Le syndicat va rechercher des opportunités d'affaires avec la Sadc et le Comesa. Face à l'invasion des produits chinois, ils veulent réagir et faire la démonstration que les produits *vita malagasy*, bien que plus chers, sont de qualité et peuvent concurrencer les produits importés.